



## Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie

### ERRATA – mars 2010

Veuillez noter que quelques changements ont été apportés au document PDF depuis sa publication sur le site Web en février 2010. Si vous avez téléchargé et imprimé une copie du document, nous vous recommandons d'imprimer de nouveau les pages concernées.

La version imprimée des compétences n'est pas affectée, les changements ayant été faits avant sa distribution. Tous les exemplaires imprimés fournis par le CCLAT incluent donc les changements.

Section	Page	Changement	Correction
Préface	NOUVELLE	La page <i>Autorisation d'adapter les outils/Demande d'affranchissement de droit d'auteur</i> a été ajoutée entre le deuxième de couverture et la table des matières.	s/o
Préface	Page iii, 1 <sup>re</sup> colonne, 1 <sup>er</sup> paragraphe sous le titre : <b>À qui s'adressent les compétences?</b>	Le mot <i>introduction</i> a été remplacé par <i>préface</i> dans la première phrase, et les mots « <i>deviendront [...] des exigences</i> » sont remplacés par « <i>seront [...] adoptées par</i> » dans la dernière phrase.	Les compétences mentionnées dans les documents qui suivent la présente préface représentent les connaissances, les aptitudes, les attitudes et les valeurs qui se rapportent directement au domaine des services spécialisés de traitement des alcooliques et des toxicomanes. Les personnes qui travaillent dans ce domaine doivent démontrer plusieurs ou la majorité de ces compétences. Maintenant que les compétences techniques et comportementales sont documentées, les compétences attendues seront probablement, avec le temps, adoptées par des organismes de partout au Canada.
Préface	Pages iv – vii	La colonne à la droite de la page v se trouve maintenant à la page iv, et la section Compétences techniques passe de la page iv à la page v.	s/o – <i>Il ne s'agit ici que d'une réorganisation dans l'ordre du contenu ne modifiant que la présentation des pages iv à vii; aucun changement n'a été fait au texte lui-même.</i>
Section I	Page I-4, 1 <sup>re</sup> colonne, 2 <sup>e</sup> puce	Les mots <i>placement</i> et <i>planification de la relève</i> ont été ajoutés à la liste.	appuyer les employeurs dans l'embauche, le maintien en poste, le placement, le perfectionnement du personnel et la planification de la relève
Section I	Page I-13, 2 <sup>e</sup> colonne, 4 <sup>e</sup> ligne	L'acronyme a été écrit au long, soit <i>ressources humaines</i> .	Il importe de s'assurer que votre profil de compétences révisé est valide et peut être utilisé dans le processus des ressources humaines, comme...

Section	Page	Changement	Correction
Section I	Page I-15, 3 <sup>e</sup> puce à partir de la fin	Les mots <i>la prévention du</i> ont été enlevés.	Capacité à composer avec des situations qui constituent un danger de mort, y compris le suicide
Section I	Page I-15, avant-dernière et dernière puces	L'ordre de l'avant-dernière et de la dernière puces a été inversé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souplesse pour travailler le soir et répondre à des appels occasionnels en cas de crise de la part de collègues et de clients en dehors des heures de travail</li> <li>• Compétences exhaustives en gestion de cas, collaboration, élaboration et évaluation de programmes et intervention en situation d'urgence</li> </ul>
Section I	Page I-25, 4 <sup>e</sup> colonne, avant-dernière puce	Le texte <i>d'employés, de bénévoles et de partenaires provenant</i> a été supprimé.	Élabore et met en œuvre des stratégies afin de surmonter des obstacles possibles au recrutement, à l'embauche, à la promotion et au maintien en poste de groupes culturels variés
Section I	Page I-23, 4 <sup>e</sup> colonne, 3 <sup>e</sup> puce à partir de la fin	Les termes « <i>utiliser l'écriture comme véhicule d'échange d'information</i> » ont été remplacés par « <i>prendre part au processus d'échange des connaissances</i> ».	Encadre les autres et les incite à prendre part au processus d'échange des connaissances
Section II	Page II-4, 2 <sup>e</sup> colonne, avant-dernier paragraphe	La première phrase a été mise en gras.	<b>Ce guide d'entrevue est axé sur l'évaluation du niveau de qualification des candidats en matière de compétences comportementales uniquement.</b>



Le document *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie* est publié par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), 75 rue Albert, bureau 500, Ottawa, Ontario, K1P 5E7, tél. : 613-235-4048, courriel : [info@ccsa.ca](mailto:info@ccsa.ca), site Web : [www.cclat.ca](http://www.cclat.ca)

Droit d'auteur © 2010 Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). Tous droits réservés.